

**Le préfet de l'Allier**  
**Chevalier de la Légion d'honneur**  
**Chevalier de l'ordre national du Mérite**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**Ouverture d'une enquête publique dans le cadre de l'instruction administrative  
d'une demande de permis de construire  
déposée par la société CPV SUN 40  
en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol,  
au lieu-dit «Les Fits» sur le territoire de la commune de SAINT-REMY-EN-ROLLAT**

Par arrêté préfectoral n° 879/2021 du 8 avril 2021, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du **vendredi 30 avril 2021 au mardi 1<sup>er</sup> juin 2021 inclus**.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

La commune concernée par cette enquête est : Saint-Rémy-en-Rollat

**Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est M. Robert FRADIN (officier de l'armée de l'air, en retraite)**. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

**Le dossier d'enquête publique est consultable, pendant la durée de l'enquête :**

- sur internet à l'adresse suivante : [www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr)  
Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours
- sur support papier en mairie de Saint-Rémy-en-Rollat (aux jours et heures d'ouverture) ;
- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête :  
<https://www.democratie-active.fr/parc-solaire-st-remy-en-rollat/>

Le dossier d'enquête publique comprend un rapport d'étude d'impact sur l'environnement, relatif au projet.

**Les observations et propositions du public pourront être formulées à partir du vendredi 30 avril 2021 à 14 heures, jusqu'au mardi 1<sup>er</sup> juin 2021 à 18 heures, selon les modalités suivantes :**

- sur le registre d'enquête disponible en mairie de Saint-Rémy-en-Rollat, siège de l'enquête, aux jours et horaires d'ouverture ;
- par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie de Saint-Rémy-en-Rollat ;
- par voie électronique à l'adresse suivante :  
[parc-solaire-st-remy-en-rollat@democratie-active.fr](mailto:parc-solaire-st-remy-en-rollat@democratie-active.fr)
- sur un registre dématérialisé à l'adresse suivante :  
<https://www.democratie-active.fr/parc-solaire-st-remy-en-rollat/>
- directement et oralement auprès du commissaire enquêteur, pendant ses **permanences assurées les jours suivants** :

<b>Mairie de Saint-Rémy-en Rollat</b> : - <b>Vendredi 30 avril 2021</b>	<b>de 14 h 00 à 17 h 00</b>
- <b>Mercredi 5 mai 2021</b>	<b>de 15 h 00 à 18 h 00</b>
- <b>Jedi 20 mai 2021</b>	<b>de 14 h 00 à 17 h 00</b>
- <b>Mardi 1<sup>er</sup> juin 2021</b>	<b>de 15 h 00 à 18 h 00</b>

Les observations adressées par voie électronique seront publiées et consultables sur le site susvisé. Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête papier tenu à disposition au siège de l'enquête en mairie de Saint-Rémy-en-Rollat.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Saint-Rémy-en-Rollat et sur internet à l'adresse suivante : [www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr), à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

**Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :**

CPV SUN 40  
à l'attention de M. Antoine FILLAULT  
47 rue J.A. Schumpeter  
34470 PEROLS  
Tél. : 06 71 94 06 95  
Courriel : a.fillault@luxel.fr